



Ville de Gelos

Règlement des foulées des enfants

Table des matières

ARTICLE 1 :	ORGANISATION	2
ARTICLE 2 :	PRESENTATION	2
ARTICLE 3 :	HORAIRES.....	2
ARTICLE 4 :	CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	2
ARTICLE 5 :	INSCRIPTIONS et TARIF	2
ARTICLE 6 :	CHRONOMETRAGE	2
ARTICLE 7 :	RECOMPENSES	2
ARTICLE 8 :	ACCOMPAGNATEUR.....	3
ARTICLE 9 :	Respect des règles sanitaires	3



ARTICLE 1 :ORGANISATION

Dans le cadre de la cinquième édition de l'EKIDEN PAU-GELOS les foulées des enfants sont organisées le dimanche 27 juin 2021 par l'association les AIGLES DE PAU en partenariat avec la Ville de GELOS.

Les foulées des enfants se dérouleront sur l'emprise du stade Pascal Garrocq et le site du Pradeau à GELOS point de départ GPS de l'épreuve 43°17'09.1 "N0°22'0.4,3W.

Le présent règlement contient les articles spécifiques aux foulées des enfants, il vient en complément du règlement de l'EKIDEN Pau Gelos.

ARTICLE 2 : PRESENTATION

Les foulées des enfants sont constituées de deux épreuves :

- Pour les enfants âgés de 6 à 8 ans nés entre 2013 et 2015 une boucle de 600m
- Pour les enfants âgés de 9 à 11 ans nés entre 2010 et 2012 2 boucles de 600m soit 1200m au total

ARTICLE 3 : HORAIRES

Horaires :

12h30 Départ des foulées des 6 à 8 ans.

Le départ des 9 à 11ans sera donné à la fin des premières foulées.

ARTICLE 4 :CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une autorisation parentale signée sera exigée (le certificat médical n'est pas demandé). Ce formulaire sera disponible le jour de la course au poste inscription, ou pourra être rempli sur le site de l'EKIDEN (ekidenpaugelos.org) pour les inscriptions en ligne.

ARTICLE 5 :INSCRIPTIONS et TARIF

Les inscriptions sont possibles sur le site de l'EKIDEN (ekidenpaugelos.org) ou le sur place le jour de la course.

ARTICLE 6 :CHRONOMETRAGE

Les foulées ne seront pas chronométrées et il n'y aura pas de classement.

ARTICLE 7 :RECOMPENSES

Chaque enfant aura une récompense pour sa participation.



ARTICLE 8 :ACCOMPAGNATEUR

Il est interdit à toute personne âgée de plus de 11ans d'accompagner les enfants durant l'épreuve, les enfants seront visibles sur tout le parcours. .

ARTICLE 9 : Respect des règles sanitaires

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant qu'accompagnateur sur l'évènement EKIDEN Pau Gelos, je m'engage à :

1/ Respecter et faire respecter par mon (mes) enfant (s) les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Le port du masque
- La distanciation sociale en vigueur avec les autres participants
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- Respecter et laisser les lieux publics propres

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « TousAntiCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.